

Bezannes, le 20 avril 2021



Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2021

Mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de FREY sont informés de la mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire (l'« **Assemblée Générale** ») qui se tiendra le **11 mai 2021, à 10 heures, au siège social de la Société à 1, rue René Cassin, 51430 Bezannes.**

Il est rappelé que dans le contexte évolutif de l'épidémie de coronavirus et de lutte contre sa propagation, **le lieu et les modalités de participation physique à l'Assemblée sont très fortement susceptibles d'évoluer** en fonction d'impératifs sanitaires, réglementaires et légaux.

En particulier, l'Assemblée pourrait être tenue à huis clos (hors la présence physique des actionnaires et des personnes ayant le droit d'y assister) si à la date de convocation de l'Assemblée ou à celle de sa réunion, une mesure administrative limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires fait obstacle à la présence physique à l'assemblée de ses membres, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prise en application de l'article 11 de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 et telles que prorogées par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021.

Dans ce contexte, la Société invite ses actionnaires à anticiper dès maintenant la probabilité de ne pas pouvoir participer physiquement à l'Assemblée Générale. Ainsi, **les actionnaires sont d'ores et déjà vivement invités à exprimer leur vote par correspondance ou à donner mandat à un tiers ou procuration au Président de l'Assemblée.**

Compte tenu de la situation, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement le site internet de la Société : <https://frey.fr/les-ag> qui sera mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à l'Assemblée et/ou les adapter aux évolutions législatives, réglementaires et sanitaires qui interviendraient postérieurement à la parution du présent document.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, le projet du texte des résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 2 avril 2021 et mis en ligne sur le site internet de la Société (<https://frey.fr/les-ag>).

L'avis de convocation sera publié au BALO du 26 avril 2021.

Les autres documents préparatoires à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et sont consultables dès ce jour sur le site internet de la Société (<https://frey.fr/les-ag>) dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R.225-88 et R.225-89 du Code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée au siège social de la société FREY, Parc d'Affaires TGV Reims Bezannes, 1, rue René Cassin, 51430 BEZANNES France.

Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité.

Dans le contexte sanitaire actuel, la Société invite ses actionnaires pour les demandes de communication de documents d'indiquer une adresse électronique à laquelle la communication peut être faite.

À propos de FREY

Aménageur, développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Pionnier des retail parks écologiques (avec son concept Greencenter®) et inventeur d'une nouvelle génération de centres commerciaux de plein air « Feel Good » (Shopping Promenade®), FREY, entreprise à mission, s'implique au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes. Parce que l'entreprise mesure à quel point le commerce est essentiel à la mixité urbaine, au lien social, à la résilience économique locale et à la transition environnementale, elle s'est donnée pour mission de remettre le commerce au service de l'intérêt collectif. En outre, FREY accompagne de grandes opérations de renouvellement urbain et projets mixtes au travers de sa filiale dédiée CITIZERS.

Frey est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACTS :

Mathieu Mollière – Directeur de la Communication, du Marketing et de l'Innovation - Tél. : 03 51 00 50 50

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse financière

KOMODO - agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : 06 83 28 04 15